

No. 2.—Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No. 1755-25-1, ledit côté mesurant à peu près 50.0 pieds; au nord ouest par le lot du cadastre No. 1755-24-2, ledit côté mesurant à peu près 52.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 1755-25-3, ledit côté mesurant à peu près 50.0 pieds; et au sud-est par le lot du cadastre No. 1755-26-2, ledit côté mesurant à peu près 52.0 pieds; contenant une superficie d'à peu près 2600.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la totalité du lot du cadastre No. 1755-25-2 des plan et livre de renvoi officiels du quartier St. Antoine de la Cité de Montréal; le tout tel qu'indiqué au plan d'amélioration déposé au bureau de l'Inspecteur de la Cité.

No. 3.—Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No. 1755-26-1 ludit côté mesurant à peu près 50.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No. 1755-25-2, ludit côté mesurant à peu près 52.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 1755-26-3 ludit côté mesurant à peu près 50.0 pieds; et au sud-est par le lot du cadastre No. 1755-27-2, ludit côté mesurant à peu près 52.0 pieds; contenant une superficie d'à peu près 2600.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la totalité du lot du cadastre No. 1755-26-2 des plan et livre de renvoi officiels du quartier St. Antoine de la Cité de Montréal; le tout tel qu'indiqué au plan d'amélioration déposé au bureau de l'Inspecteur de la Cité.

No. 4.—Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No. 1755-27-1, ledit côté mesurant à peu près 50.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No. 1755-26-2, ledit côté mesurant à peu près 52.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 1755-27-3, ledit côté mesurant à peu près 50.0 pieds; et au sud-est par le lot du cadastre No. 1755-28-2, ledit côté mesurant à peu près 52.0 pieds; contenant une superficie d'à peu près 2600.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la totalité du lot du cadastre No. 1755-27-2, des plan et livre de renvoi officiels du quartier St. Antoine de la Cité de Montréal; le tout tel qu'indiqué au plan d'amélioration déposé au bureau de l'Inspecteur de la Cité.

No. 5.—Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No. 1755-28-1, ledit côté mesurant à peu près 50.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No. 1755-27-2 ledit côté mesurant à peu près 52.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 1755-28-3, ledit côté mesurant à peu près 50.0 pieds; et au sud-est par le lot du cadastre No. 1755-29-2, ledit côté mesurant à peu près 52.0 pieds; contenant une superficie d'à peu près 2600.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la totalité du lot du cadastre No. 1755-28-2, des plan et livre de renvoi officiels du quartier St. Antoine de la Cité de Montréal; le tout tel qu'indiqué au plan d'amélioration déposé au Bureau de l'Inspecteur de la Cité.

No. 6.—Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No. 1755-29-1, ledit côté mesurant à peu près 40.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No. 1755-28-2, ledit côté mesurant à peu près 52.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 1755-29-3 ledit côté mesurant à peu près 40.0 pieds; et au sud-est par le lot du cadastre No. 1755-30-2, ledit côté mesurant à peu près 52.0 pieds; contenant une superficie d'à peu près 2080.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la totalité du lot du cadastre No. 1755-29-2 des plan et livre de renvoi officiels du quartier St. Antoine de la Cité de Montréal le tout tel qu'indiqué au plan d'amélioration déposé au bureau de l'Inspecteur de la Cité.

No. 7.—Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No. 1755-30-1, ledit côté mesurant à peu près 50.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No. 1755-29-2, ledit côté mesurant à peu près 52.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 1755-30-3, ledit côté mesurant à peu près 50.0 pieds; et au sud-est par le lot du cadastre No. 1755-31-2, ledit côté mesurant à peu près 52.0 pieds; contenant une superficie d'à peu près 2600.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la totalité du lot du cadastre No. 1755-30-2, des plan et livre de renvoi officiels du quartier St. Antoine de la Cité de Montréal; tel qu'indiqué au plan d'amélioration déposé au bureau de l'Inspecteur de la Cité.

No. 8.—Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No. 1755-31-4, ledit côté mesurant à peu près 41.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No. 1755-30-2, ledit côté mesurant à peu près 52.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 1755-31-3 ledit côté mesurant à peu près 41.0 pieds; et au sud-est par

No. 2.—A piece of land bounded on the south western side by lot cadastral No. 1755-25-1, said side measuring about 50.0 feet; on the north western side by lot cadastral No. 1755-24-2, said side measuring about 52.0 feet; on the north eastern side by lot cadastral No. 1755-25-3, said side measuring about 50.0 feet; on the south eastern side by lot cadastral No. 1755-26-2, said side measuring about 52.0 feet; containing a superficial area of about 2600.0 square feet, the said piece of land being the whole part of lot cadastral No. 1755-25-2, of the official plan and book of reference for St. Antoine ward of the City of Montreal the whole in accordance with a plan of the improvement deposited in the City Surveyor's Office.

No. 3.—A piece of land bounded on the south western side by lot cadastral No. 1755-26-1, said side measuring about 50.0 feet; on the north western side by lot cadastral No. 1755-25-2 said side measuring about 52.0 feet; on the north eastern side by lot cadastral No. 1755-26-3, said side measuring about 50.0 feet; on the south eastern side by lot cadastral No. 1755-27-2, said side measuring about 52.0 feet; containing a superficial area of about 2600.0 square feet, the said piece of land being the whole part of lot cadastral No. 1755-26-2, of the official plan of book of reference for St. Antoine ward of the City of Montreal; the whole in accordance with a plan of the improvement deposited in the City Surveyor's Office.

No. 4.—A piece of land bounded on the south western side by lot cadastral No. 1755-28-1, said side measuring about 50.0 feet; on the north western side by lot cadastral No. 1755-26-2, said side measuring about 52.0 feet; on the north eastern side by lot cadastral No. 1755-27-3, said side measuring about 50.0 feet; on the south eastern side by lot cadastral No. 1755-28-2, said side measuring about 52.0 feet; containing a superficial area of about 2600 square feet, the said piece of land being the whole part of lot cadastral No. 1755-27-2, of the official plan and book of reference for the St. Antoine ward of the City of Montreal; the whole in accordance with a plan of the improvement deposited in the City Surveyor's Office.

No. 5.—A piece of land bounded on the south western side by lot cadastral No. 1755-28-1, said side measuring about 50.0 feet; on the north western side by lot cadastral No. 1755-27-2, said side measuring about 50.0 feet; on the south eastern side by lot cadastral No. 1755-29-2, said side measuring about 52.0 feet; containing a superficial area of about 2600.0 square feet, the said piece of land being the whole part of lot cadastral No. 1755-28-2, of the official plan and book and reference for the St. Antoine Ward of the City of Montreal; the who'e in accordance with a plan of the improvement deposited in the City Surveyor's Office.

No. 6.—A piece of land bounded on the south western side by lot cadastral No. 1755-29-1, said side measuring about 40.0 feet; on the north western side by lot cadastral No. 1755-28-2, said side measuring about 42.0 feet; on the north eastern side by lot cadastral No. 1755-29-3, said side measuring about 40.0 feet; on the south eastern side by lot cadastral No. 1755-30-2, said side measuring about 52.0 feet; containing a superficial area of about 2080.0 square feet; the said piece of land being the whole part of lot cadastral No. 1755-30-2, of the official plan and book of reference for the St. Antoine ward of the City of Montreal; the whole in accordance with a plan of the improvement deposited in the City Surveyor's Office.

No. 7.—A piece of land bounded on the south western side by lot cadastral No. 1755-3-1, said side measuring about 50.0 feet; on the north western side by lot cadastral No. 1755-29-2 said side measuring about 52.0 feet; on the north eastern side by lot cadastral No. 1755-30-3, said side measuring about 50.0 feet; on the south eastern side by lot cadastral No. 1755-31-2 said side measuring about 52.0 feet; containing a superficial area of about 2600.0 square feet, the said piece of land being the whole part of lot cadastral No. 1755-30-2 of the official plan and book of reference for the St. Antoine ward of the City of Montreal; the whole in accordance with a plan of the improvement deposited in the City Surveyor's Office.

No. 8.—A piece of land bounded on the south western side by lot No. 1755-31-1, said side measuring about 41.0 feet; on the north western side by lot cadastral No. 1755-30-2, said side measuring about 52.0 feet; on the north eastern side by lot cadastral No. 1755-31-3, said